

# POUR ou CONTRE Le divorce

*Dissertation rédigée à partir de copies d'élèves*

Dans notre pays la plupart des mariages sont encore toujours contractés dans une église devant un prêtre qui précise aux partenaires présents que le mariage est un sacrement indissoluble qui est censé durer jusqu'à ce que la mort sépare les deux conjoints. Or, malgré cette exhortation, un mariage sur trois est dissous, bien avant la  
5 mort d'un conjoint, devant un tribunal par un juge. Faut-il donc rester ensemble jusqu'à ce que la mort ou jusqu'à ce que le juge annule un mariage qui a abouti dans une impasse? Telle est la question qui nous préoccupera dans la suite.

Voyons pour commencer les arguments des adversaires du divorce. **Tout d'abord** un bon catholique doit rejeter le divorce, parce que le mariage dans sa religion  
10 est un sacrement indissoluble et que c'est donc un péché grave que de divorcer. **Ensuite** beaucoup de conjoints, catholiques ou non, restent ensemble, non par conviction, mais par crainte. Ils redoutent les préjugés qui restent toujours bien tenaces à l'égard des divorcés, surtout en province, et ils hésitent de même à affronter la foule de problèmes que peut entraîner un divorce: les frais de justice, la lenteur de certaines procédures, la „*guerre des époux*” orchestrée par les avocats, le „*linge sale*” lavé en public  
15 (surtout si le divorce ne se fait pas par consentement mutuel), et bien sûr l'avenir des enfants, s'il y en a. **En outre** bon nombre de femmes mariées, qui n'ont ni emploi salarié, ni formation professionnelle, hésitent à divorcer, parce que les pensions alimentaires qu'elles toucheraient après un divorce seraient nettement inférieures par rapport à  
20 la relative sécurité matérielle dont elles jouissent dans un mariage, même frustrant. **De**

**même** il y a des hommes qui reculent devant un divorce, parce qu'ils savent qu'ils vont „perdre" leur(s) enfant(s), vu que dans notre système juridique actuel on accorde dans la majorité des cas le droit de garde de l'enfant à la mère, le père devant se contenter d'un droit de visite plus ou moins régulier et fréquent. **De plus** bien des adversaires reprochent au divorce qu'il n'est qu'une solution de facilité, la voie de l'égoïsme, et qu'en divorçant, on néglige toutes les possibilités préalables de conciliation (p.ex. recours à des conseillers conjugaux, discussions franches et peut-être fertiles entre conjoints, essais répétés d'un nouveau départ, tentatives sérieuses pour surmonter des problèmes, prise de conscience des responsabilités qu'on doit assumer, ...) A leurs yeux, il vaudrait mieux essayer de recoller les morceaux que de briser définitivement l'union matrimoniale. Le point le plus crucial est  **finalement** le sort des enfants issus du mariage. En effet beaucoup d'enfants sont traumatisés par le divorce de leurs parents et se sentent même parfois eux-mêmes coupables (bien qu'il n'en soit rien). Et certains prétendent même que les enfants des divorcés sombrent plus facilement dans la toxicomanie et la délinquance (bien que là également aucune statistique convaincante ne puisse être avancée). Il reste pourtant vrai que le divorce des parents laisse souvent des cicatrices profondes chez les enfants, et qui peuvent être très lentes à guérir.



Malgré tous ces arguments un grand nombre de mariages sont dissous. Voyons donc maintenant ce qu'on avance comme justifications du côté des partisans du divorce.

**Tout d'abord** le divorce a cessé d'être considéré comme une tare ou une honte. Les divorces d'acteurs/actrices célèbres et d'hommes/femmes politiques renommés y ont sans doute largement contribué. Les préjugés d'antan sont actuellement nettement moins importants et dissuasifs. **Ensuite**, si dans le passé, la plupart des femmes

45 n'avaient ni emploi ni qualification professionnelle et étaient donc quasiment contraintes à rester auprès de leur époux pour des raisons de sécurité matérielle, la femme de nos jours, souvent salariée, éprouve moins de risques de se trouver à la merci d'une pension alimentaire précaire. **De plus** la famille actuelle est de taille nettement plus réduite que dans le passé, et on peut plus facilement divorcer si on a 0 à 2 enfants que si on

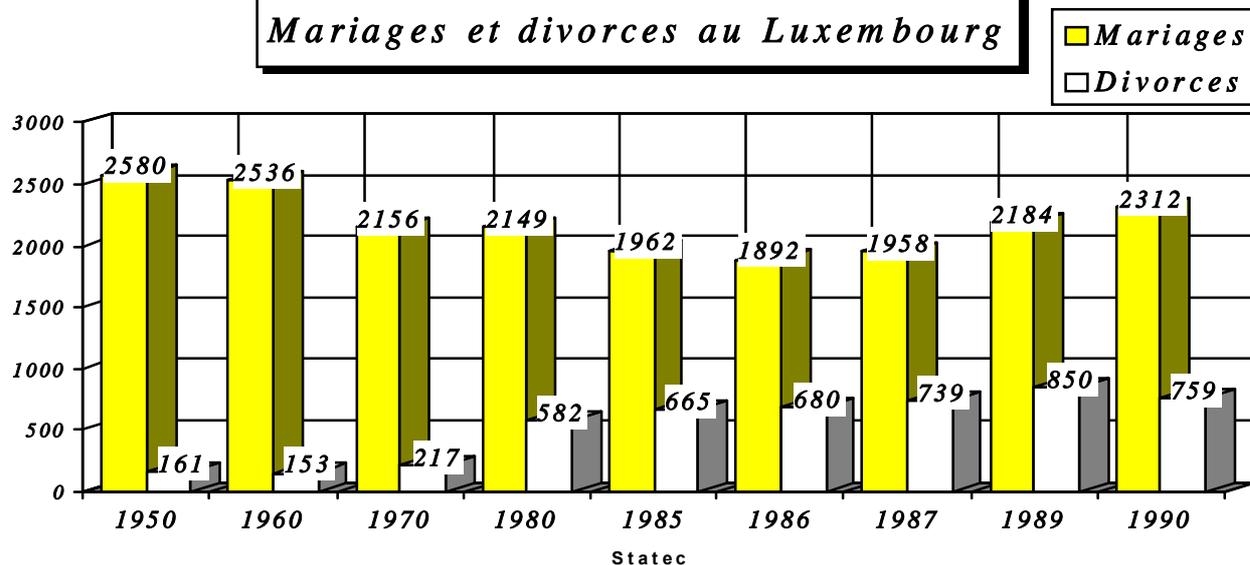
50 en a 5 ou davantage, comme naguère. **En outre** il semble à beaucoup de couples plus honnête et „moral" de dissoudre un mariage qui ne fonctionne absolument plus que de rester „unis" pour des raisons religieuses ou par crainte des pressions de la part de la famille et des racontars des voisins. Peu important alors finalement les raisons pour lesquelles le mariage est devenu un échec. Que ce soit pour la raison que les conjoints

55 n'éprouvent plus de sentiments l'un pour l'autre, ou que ce soit pour la raison qu'ils sont des martyrs (femmes battues,...) ou qu'un adultère a éteint le feu de l'amour et semé les étincelles de la méfiance et du soupçon... **Et finalement**, s'il est vrai qu'un divorce peut traumatiser un enfant issu du mariage, il est également vrai qu'un mariage infernal est pour le moins aussi traumatisant pour cet enfant. La tentative de garder les façades

60 d'un mariage intact est aberrante, lorsque les disputes sont quotidiennes. Les enfants savent tout, sentent tout, et il est exclu qu'un ménage ne s'entende pas sans que les enfants ne s'en rendent pas compte. C'est un fait que les enfants sont plus détendus à partir du moment où ils ne doivent plus vivre le conflit permanent entre deux êtres qu'ils aiment, mais qui, eux, ne s'aiment plus. La séparation des parents peut donc apporter

65 un soulagement certain, et les enfants préfèrent sans aucun doute avoir une mère et un père séparés, mais détendus et heureux, que de vivre ensemble avec deux parents qui se disputent à longueur de journée.

### *Mariages et divorces au Luxembourg*



Que dire donc en guise de conclusion? Le divorce est sans aucun doute un sujet très complexe où il est difficile de prendre clairement position, car de part et d'autre on avance des arguments qu'on ne peut pas tout simplement ignorer. **Tout d'abord** il me semble évident qu'un divorce ne doit jamais être une solution de facilité pour se débarrasser d'un conjoint devenu gênant. En agissant ainsi on sonnerait le glas de valeurs très importantes de notre civilisation, telles le respect du partenaire, la responsabilité envers autrui (parfois peut-être lourde à porter, mais importante), ou ce qu'on appelle „le sens de l'autre". Et dans le cas où le couple malheureux a des enfants, les divorcés, s'ils cessent d'être conjoints, ne doivent pas cesser d'être parents, père et mère, de leur(s) enfant(s). **Ensuite** il me paraît important d'ajouter que dans beaucoup de cas on pourrait éviter un divorce en prévenant une de ses causes: le manque de maturité. En effet bon nombre de mariages sont conclus trop tôt ou trop vite. On a omis de vivre ensemble pendant une période raisonnable avant le mariage afin de mieux se connaître. Or une telle période d'essai permettrait de savoir avec quel(le) partenaire on a affaire vraiment au lieu de devoir s'en rendre compte plus tard, trop tard, après le mariage. **En outre**, malgré tous les scrupules religieux qu'on pourrait avoir, il me semble moins hypocrite et plus humain qu'un mariage invivable se termine par un divorce pacifique, au lieu de se perpétuer par des drames quotidiens (disputes, violences, ...), voire un drame définitif (p.ex. un meurtre irréparable), car n'oublions pas que les affections conjugales sont un terrain de prédilection pour des crimes passionnels. Une telle issue n'arrangerait en fin de compte personne. **Et finalement** il me semble illusoire de vouloir attendre, dans une société tellement imparfaite, la perfection de ses membres. Tout le monde risque de commettre des erreurs dans sa vie. Et donc un mariage conclu jadis dans le bonheur et un amour qu'on croyait éternel pourra très bien s'avérer dans la suite avoir été une erreur simplement humaine. Je crois donc qu'il est plus humain pour toutes les personnes concernées (les conjoints, leurs enfants et leur famille) de vivre un drame ponctuel (le divorce) qu'un drame perpétuel (le mariage) et de terminer un mauvais mariage par un bon divorce.

(1995)

scheerware

